

Délégation départementale du Val d'Oise

Département Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :

MAIRIE DE MONTGEROULT

SIEVAM

VEOLIA EAU - CENTRE OUEST

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SIEVAM AUTONOME

Commune de : MONTGEROULT

Prélèvement et mesures de terrain du **24/11/2025 à 09h30** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : MONTGEROULT (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : MONTGEROULT RUE DE LA VALLEE MAIRIE - MAIRIE

Code point de surveillance : 0000002322 Code installation : 000389 Type d'analyse : PCPCL

Code Sise analyse : 00189895 Référence laboratoire : H.2025.3954-1 Numéro de prélèvement : 09500187348

Conclusion sanitaire :

Teneur en perchlorates dépassant le seuil de 4 µg/L préconisé par l'AN SES pour les nourrissons de moins de 6 mois, mais qui reste néanmoins inférieure à 15µg/L, valeur très protectrice préconisée par l'ANSES pour les femmes enceintes. En conséquence, il est recommandé de limiter l'utilisation de cette eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois.

(PLV-09500187348 - page : 1)

Le jeudi 12 février 2026

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

			Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
Contexte Environnemental							
Température de l'eau	10,7	°C				25	
			Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
DIVERS MINERAUX							
Perchlorate	6,61	µg/L					

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1